



ADOPTION DU BUDGET 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Andréanne Tousignant, greffière adjointe de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal aura lieu le **lundi le 16 décembre 2024, à 19 h 00**, pour **l'adoption du budget 2025** et du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027. Les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget et le programme d'immobilisations.

Cette séance sera télédiffusée sur les ondes de la Télévision Haute-Gaspésie.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Sainte-Anne-des-Monts, ce 6 décembre 2024

Andréanne Tousignant
Greffière adjointe